



REVUE DE PRESSE

Mardi 20 février 2018



L'étude

Les produits ménagers aussi nocifs que les cigarettes ?

Contenant de nombreux composants chimiques, les produits ménagers ne sont ni bons pour la santé, ni pour l'environnement. Selon une étude publiée vendredi dans *American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine*, leur utilisation serait aussi plus nocive pour les poumons que le fait de fumer 20 cigarettes par jour pendant 10 à 20 ans. Pendant vingt ans, des chercheurs norvégiens ont suivi plus de 6.000 personnes afin d'établir de telles conclusions. Résultat: l'utilisation fréquente de produits ménagers peut entraîner des insuffisances pulmonaires extrêmement fortes. Et les femmes sont plus touchées que les hommes. La solution: privilégier des méthodes plus artisanales et le partage des tâches!

L'infographie

A quelle vitesse glissent les champions olympiques ?



Source : site officiel des Jeux olympiques 2018 (vitesse moyenne des vainqueurs des jeux récents)

INFOGRAPHIE CL

Le TER de toutes les inquiétudes

■ Angoulême-Limoges présente tous les critères de la «petite ligne» à supprimer ■ Le rapport Spinetta sur l'avenir du transport ferroviaire a ravivé les inquiétudes en Charente ■ Réactions.



Entre Angoulême et Limoges, le TER circule au ralenti sur une voie vétuste et fait rarement le plein de passagers.

Photo Majid Bouzitt

Jean-François BARRÉ
j.f.barre@charentelibre.fr

«**C**haque kilomètre parcouru par un voyageur coûte 1 € à la collectivité. [...] L'économie qui pourrait être réalisée en cas de fermeture des petites lignes serait donc considérable. [...] L'économie liée à la fermeture des petites lignes pour le système s'élèverait à minima à 1,2 milliard d'euros annuels (500 M€ sur l'infrastructure et 700 M€ sur l'exploitation des trains).» Quelques lignes extraites des 127 pages du très complet rapport Spinetta sur l'avenir du transport ferroviaire, remis au Premier ministre le 15 février. Quelques formules qui crucifient les lignes les moins fréquentées et qui, même si aucune liaison n'est clairement visée, ont sévère-

ment inquiété en Charente. Celle qui saute aux yeux, c'est Angoulême-Limoges: 120 kilomètres de TER, une vitesse de croisière de 40 km/h par endroits, des traverses qui s'effondrent, des passagers qui ont renoncé. «Peut-être 200 voyageurs par jour et cinq trains dans chaque sens», précise Jacky Emon. Le conseiller régional en charge des TER connaît bien le secteur. Il y a conduit ces motrices quand il était cheminot. Il a, depuis, vu la situation se dégrader. Et l'élus dit clairement qu'il est «très inquiet». «Ça fait partie des premières lignes en cause, à bout de souffle.» Jacky Emon connaît les chiffres. «Pour une régénération compétitive, il faut compter 150 millions. Cinq millions pour traiter la partie la plus vétuste, en Charente.» Cher. Et pourtant, insiste-t-il, «la Région verse déjà des péages à SNCF Réseau et est liée, dans le cadre

»
Pour nous, c'est une ligne de vie, historique, un axe d'aménagement pour tous les territoires qu'elle traverse.

du contrat de plan État-Région, à l'opération modernisation à hauteur de 700 millions d'euros par an en Nouvelle-Aquitaine». La desserte est pourtant oubliée. «Mais c'est une ligne stratégique», estime l'élus. En Charente limousine, Philippe Bouty, le président de la communauté de communes, est encore plus direct. «Pour nous, c'est une ligne

de vie, historique, un axe d'aménagement pour tous les territoires qu'elle traverse.» Si les voyageurs la délaissent, parce que les trains se traînent, l'élus de Charente limousine en dessine les enjeux. «Environnementaux. Économiques, surtout. Pour les étudiants du lycée de Chassagneuil et les apprentis, pour les travailleurs de Saillat, des cartonneries et des tuileries.» Et pas seulement pour les passagers. «Smurfit, à Saillat, s'apprête à investir: 130 emplois à la clé. Mais ils regardent aussi en termes de fret. C'est autant de tonnage qui ne va pas sur la route.» Les élus du secteur ont la ferme intention de défendre leurs rails. «On parle de trains de banlieue ou de ruralité?», s'interroge Philippe Bouty, à l'unisson avec François Bonneau, le président du Département. «Un transport propre, un mode de déplacement que l'on

Le «pointillisme» de Bussereau

Il va «plaider pour plus de pointillisme». Dominique Bussereau, président du conseil départemental de Charente-Maritime et ancien ministre des Transports, a rendez-vous jeudi avec le Premier ministre pour évoquer le sujet. «Il ne faut pas se contenter du rapport Spinetta. Il faut voir ligne par ligne, estime-t-il, et pas seulement avec la Région, mais avec les départements en charge de la solidarité, avec les communes, voir ce que la collectivité attend de cette ligne. Mais il ne suffit pas non plus que la Région achète des automoteurs et pense que les autres vont entretenir les infrastructures. Nous avons investi dans le rail comme la Charente dans les routes alors que ce n'est pas de notre compétence. Il ne faut pas de systématisme. Les départements veulent être dans la boucle de décision.» Dominique Bussereau est sévère. «SNCF Réseau n'est pas capable d'assumer ses missions et refuse de les déléguer.» Ce ne serait peut-être même pas suffisant pour que la ligne, historiquement importante, retrouve sa superbe, comme quand il y a quarante ans, des trains de nuit Genève-La Rochelle passaient par là».

doit soutenir. Mais c'est dans le cadre du CPER qu'il faut trouver une solution», avance déjà l'élus qui redoute qu'on lui demande de mettre la main à la poche, comme la Charente l'a fait pour les routes nationales qui ne sont pas de son ressort. Comme la Charente-Maritime l'a aussi fait pour le rail. C'est certes «une ligne d'intérêt régional, de rabattement vers le TGV et la côte, aussi, à laquelle le président de la Région, Alain Rousset est très sensible», reconnaît François Bonneau. «Mais, on va être de plus en plus contraints dans nos financements.»

Une ligne symbole des «trains du quotidien»

Le sort des petites lignes pourrait se jouer lors du débat au Parlement sur les mobilités, en avril prochain. «Les sénateurs, qui sont des élus des territoires y seront attentifs», rassure la sénatrice Nicole Bonnefoy, qui n'a pas lu Angoulême-Limoges dans le rapport de Jean-Cyril Spinetta. Elle a évoqué «cette problématique» lors d'une récente rencontre avec Elisabeth Borne, ministre des Transports et ancienne préfète de la région Poitou-Charentes «qui prend régulièrement l'exemple de cette ligne pour parler des trains du quotidien». La sénatrice, qui parle de transports de cohésion sociale et socio-économique, envisage aussi une solution qui risque de ne pas plaire à l'ouest d'Angoulême. Suivre le rapport Duron qui préconise de pas électrifier Angoulême-Royan pour récupérer les crédits au profit de l'est... Le rapport Spinetta propose, lui, de «confier à SNCF Réseau la réalisation, avant l'élaboration des prochains CPER, d'un état des lieux de la partie la moins utilisée du réseau». Ensuite, il faudra bien trancher.

Henriette Trimoulinard

«Ça tue la Charente limousine»

«**C**ette ligne, je la vois moribonde et pourtant, pendant les épisodes neigeux et glacés, elle a circulé tous les jours. Et à l'heure.» Elle a passé les 80 ans et a quitté la présidence Poitou-Charentes de la Fédération nationale des usagers du transport (Fnaut). Mais Henriette Trimoulinard n'a rien perdu de son sens de l'humour. Et vu du côté de l'usager, «le rapport de l'aviateur, là» ne lui plaît guère. Et pas seulement parce qu'il donne «une image des cheminots qui ne leur correspond pas». Elle a été de tous les combats pour le maintien du service ferroviaire, acharnée, figure de proue. Aujourd'hui, elle se désole. «L'autre jour, j'ai pris le 6h04 à Rouazières pour arriver à Angoulême à 7h20: 1h10 pour

52 kilomètres», avec les travailleurs et les lycéens. Parce que celui d'après, à 7h35 «arrive trop tard pour aller au travail». Henriette se désole, parce qu'il n'y a «plus personne dans les trains». «S'il n'y avait pas quelques-uns du Limousin pour le TGV...» Henriette partage aussi les inquiétudes des élus et le coup de colère d'une formatrice, lors du comité de ligne de novembre, musclé, à Saint-Junien, qui râlait parce que ses élèves rentrent chez eux le vendredi à 23 heures. Henriette Trimoulinard, infatigable militante de la cause du rail et des transports publics, a toujours de la voix, pour dénoncer «l'immobilisme des élus, des gens aussi». «Ça ne bouge pas.» Pourtant, puisqu'elle voit les rails de sa fenêtre, à Suau, elle sait que la voie ferrée «pourrait redonner une vie»

Henriette Trimoulinard a consacré sa vie à la défense des transports publics. Elle se désole pour l'avenir du TER en Charente limousine.

Photo archives CL



au secteur. «Mais avec sa lenteur et ses horaires, elle ne rend plus service. Sur l'est, il n'y a plus rien de nouveau, plus de correspondances.» En tant d'années de militantisme, Henriette Trimoulinard a bien saisi les enjeux de la ligne. «La mobilité, c'est ce qui tue la Charente limousine.»

Grève chez Rémy Martin: la production à l'arrêt

Le site de production des cognacs Rémy Martin, à Mersins près de Cognac, est en grève depuis mercredi. Le mouvement était toujours en cours hier soir. Deux des trois syndicats du site (FO et la CFTC) l'ont lancé après un désaccord sur les hausses de salaires, dans le cadre des négociations annuelles obligatoires.

D'après les syndicats, 75 salariés le suivent, sur les 130 que compte l'usine, dont tous ceux de la mise en bouteille et de l'élaboration du cognac. Depuis mercredi, «toutes les lignes de conditionnement sont à l'arrêt et les eaux-de-vie ne sont plus réceptionnées depuis jeudi», affirme un communiqué des deux organisations. Concrètement, poursuivent FO et la CFTC, la direction propose 1,3 % de hausse générale alors que les représentants des salariés réclament 1,7 %. «La différence de masse salariale annuelle [...] correspond au prix d'une carafe Louis-XIII de 9 li-



D'après les syndicats, tous les salariés des lignes de production suivent le mouvement lancé après l'échec de négociations salariales.

Photo M. B.

tres», calculent les grévistes. Contactée hier, la direction du site ne fait aucun commentaire. Selon les

syndicats, l'usine produit annuellement 2,2 millions de caisses de cognac, soit 18,48 millions de litres.

Prix: les agriculteurs en colère contre les distributeurs

Les prix pratiqués par les distributeurs n'offrent pas une juste rémunération aux agriculteurs. Ils sont en colère. Des blocages de grandes surfaces sont prévus ce matin en Charente.

Lénaëlle SIMON
lsimon@charentelibre.fr

Ils sont douze à avoir répondu, hier après-midi, à l'invitation de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) en Charente. Douze représentants charentais des groupes Auchan, Carrefour, Intermarché, Leclerc, Casino, Lidl, Système U que le syndicat voulait rappeler à l'ordre. Trois mois après la charte signée par la grande distribution lors des États généraux de l'alimentation, rien n'a changé, à en croire le syndicat agricole.

Le texte prévoyait de «relancer la création de valeur et d'en assurer l'équitable répartition». Autrement dit, il établissait la nécessité de pratiquer des prix justes et de fixer ces prix en prenant en compte les coûts de production. «On est en février et on n'a vu aucun changement, pointe Patrick Soury, le président de la FNSEA Charente. Ils nous expliquent que les promotions sont indispensables, qu'elles permettent d'écouler de la marchandise, que le consommateur est toujours à la recherche de bons prix, qu'ils sont contraints par la concurrence de leur secteur, qu'en somme, le client est roi et qu'ils doivent se résoudre à être à l'écoute des attentes des consommateurs.» Un raisonne-

ment selon lui mortifère. «La culture du moins-disant est destructrice du modèle agricole charentais.» «La moitié des agriculteurs touchent un revenu inférieur à 350 €», rappelle Jean-Bernard Sallat, secrétaire général adjoint et président de la section bovine, éleveur à Saint-Germain-de-Montbron. «Sur cent bêtes, seule une passe par la filière "éleveurs engagés" qui per-

”

Le consommateur n'est éduqué qu'à une chose, regarder les prix.

met de tirer un revenu correct. Les autres sont payées en dessous des coûts de production. Il faudrait que les enseignes jouent le jeu, mais elles nous ont répondu qu'il y a une demande pour la viande tracée mais aussi une demande forte pour des produits basiques. Même pour la viande, le prix reste un élément déterminant.» C'est donc toute l'éducation des consommateurs qu'il faudrait revoir. «Il n'est éduqué qu'à une seule chose, regarder les



Jean-Bernard Sallat et Patrick Soury, de la FNSEA Charente.

Photo Quentin Petit

prix», abonde Alice Morin, l'animatrice des Jeunes Agriculteurs (JA) Charente, qui prévoit de bloquer des grandes surfaces ce matin (1). L'organisation dénonce le déséquilibre des négociations commerciales qui s'apparentent à un jeu «de poker menteur». La nécessité de ce travail d'éducation, les distributeurs présents hier y ont consenti, alors qu'ils contribuent à rendre les consommateurs esclaves des étiquettes à coups de promotions féroces. Les JA ont relevé des côtes de porc à 1,77 € le kilo ou des pommes de terre à 0,11 €... Les paysans charentais réclament la mise en

place d'un système de contractualisation où le prix serait fixé par le vendeur puis répercuté vers le distributeur. C'est ce qu'une loi en préparation devrait assurer. «On attend le cadre législatif qui permettra de contraindre, avec des sanctions à la clé», dit Patrick Soury, prudent. Là où la charte actuelle ne comporte aucun élément contraignant. Une déclaration de bonnes intentions qui, comme les promesses, n'engagent sans doute que ceux qui les croient...

(1) La FNSEA organise une manifestation devant la préfecture à Angoulême demain de 11h à 13h.

Climat des affaires au beau fixe

L'indicateur du climat des affaires, calculé chaque mois par la Banque de France, affiche une nouvelle hausse pour le mois de janvier 2018 en Nouvelle-Aquitaine, que ce soit pour l'industrie ou pour les services marchands. Et dans ces deux secteurs, l'indicateur néo-aquitain est au-dessus de l'indicateur national. *«Dans l'industrie, l'indicateur du climat des affaires régional consolide un positionnement à un niveau supérieur à la moyenne de longue période, analyse la Banque de France. Dans les services, la Nouvelle-Aquitaine confirme une certaine avance dans son cycle de croissance au regard de la France dans son ensemble.»* Plus globalement, en Nouvelle-Aquitaine, le dernier trimestre 2017 conforte la dynamique retrouvée dans le bâtiment. Le second œuvre poursuit, plus rapidement que le gros œuvre, l'accélération de son courant d'affaires. Les appels d'offres et les devis se multiplient. Les prix demeurent cependant bas et les marges faibles. La tendance est également haussière dans les travaux publics, avec une demande hétérogène sur le territoire régional. Les carnets de commandes étoffés laissent augurer un premier semestre 2018 en augmentation.

■ LOGEMENT

Logelia prélève deux fois les loyers par erreur

Samatha, locataire d'un appartement à Angoulême a eu la mauvaise surprise de voir son compte prélevé deux fois du montant de son loyer en février. Si pour la plupart des locataires du bailleur social, cette anomalie a été corrigée quasi-immédiatement, cette Angoumoisine n'a pas encore été remboursée. Elle explique: *«Ceux qui ont un compte Nickel (Ndlr, service bancaire ouvert à tous, sans condition de revenus et sans possibilité de découvert ni de crédit) n'ont pas été remboursés parce que c'est impossible technique-*

ment d'annuler le prélèvement. C'est le second incident, en décembre déjà, Logelia avait prélevé la totalité des loyers sans tenir compte des APL (aide personnalisée au logement) directement versées.»

Du côté de Logelia, Olivier Pucsek, le directeur, reconnaît le *«bug informatique»* lié au passage à une comptabilité commerciale en janvier et assure qu'*«évidemment une solution va être trouvée très vite. La plainte de cette dame est justifiée, on s'excuse et on va dédommager son préjudice.»*

■ La fréquentation des musées continue de s'éroder ■ Une courbe qui pourrait s'inverser selon l'adjoint à la culture ■ À condition de saisir les opportunités.

Gérard Jouannet: «Nos musées sont à un tournant»

Gilles BILLEY
g.billey@charentelibre.fr

Les années se suivent, mais ni les tentatives de relance, ni les actions nouvelles d'animation, ne parviennent à inverser la courbe de fréquentation. Descendante. Quand ceux d'Angoulême, du papier, de la BD, chantent, les musées de Cognac déchantent. Environ 16 000 personnes ont franchi les portes du Musée d'art et d'histoire (MAH) et du Musée des arts du cognac (Maco) en 2017. «On est encore un peu en baisse malgré tous nos efforts», concède et déplore Gérard Jouannet, l'adjoint à la culture de la ville. Une lente érosion, difficile à contrecarrer pour des structures coûteuses (1), «aujourd'hui à un tournant de leur histoire».

Les années se suivent et se ressemblent pour des musées qui n'arrivent toujours pas à remonter la pente.

Gérard Jouannet. Le bilan 2017 n'est pas extraordinaire c'est vrai. On est dans une situation compliquée, on ne va pas le cacher, mais on n'a pas été aidé non plus l'an dernier au Maco notamment avec les travaux des Quais, la disparition de la gabare qui nous amenait du monde. On ne fait pas une fixette sur la fréquentation mais on aimerait bien sûr avoir de meilleurs chiffres. Pour cela, il faut réussir à varier encore plus nos offres, travailler plus encore sur la communication, que ça bouge, et il faudrait des moyens aussi qu'on n'a pas.

Ceux dont vous disposez aujourd'hui s'élèvent à combien?

Nous avons un budget de fonctionnement de 85 000 €, pour 25 000 € de budget utile sur lequel on peut travailler. C'est dérisoire. On ne peut faire que du bricolage. À partir de là, c'est dur d'avoir des perspectives et des ambitions. Sans compter que l'investissement dans les musées



Catherine Wachs-Genest, la conservatrice, et Gérard Jouannet, ont du pain sur la planche pour redynamiser des musées toujours en perte de vitesse.

Photo G. B.

n'est pas prioritaire malheureusement, c'est la réalité à laquelle on est confronté.

En 2015, vous évoquiez la mise en place d'un projet scientifique et culturel censé inverser la tendance et redonner du lustre aux deux sites. Il n'a pas porté ses fruits?

Avec les évolutions territoriales, on ne savait pas sur quel pied danser, il a été un peu mis de côté mais il sera finalisé cette année. Il inclut un programme de digitalisation des musées dont on verra déjà les premiers effets au printemps avec la mise en place d'une table numérique et la mise à disposition de tablettes pour le public au MAH. Ce sera autour du thème «L'intérieur des Charentais».

Proposer de l'interactivité c'est bien, mais est-ce que ce sera suffisant relancer l'attractivité?

Cela fait partie des nouveaux modes de consommation, on se doit d'y répondre. Les gens veulent que ce soit ludique, sympathique et vivant dans les musées, participer, on le voit avec le succès des opérations Halloween ou encore la Nuit des musées, mais ça ne suffira pas en effet. Il faut repenser totalement nos scénographies, surprendre, apporter de la fantaisie, être imaginatif, chasser l'astère, c'est un gros travail.

Pourquoi ne pas donner des cartes blanches à des artistes locaux par exemple, dont on ne manque pas, le graffeur Mathieu Perronno, le sculpteur Cyril Karénine, le peintre Julien Drevelle...? S'ouvrir à des identités nouvelles est une piste sur laquelle on travaille. Cyril Karénine sera d'ailleurs avec nous au prochain trimestre. Il installera son «Muséum nomade d'histoires pas naturelles» dans la cour du MAH.

On ne doit rien négliger. Il y a des perspectives qui s'ouvrent pour faire de nos musées des lieux de référence et identitaires comme on le souhaite, il ne faut pas les laisser passer. Ils sont à un tournant, soit on le prend, soit ils seront condamnés à terme.

C'est particulièrement le cas avec le Maco qui pourrait se redynamiser dans le cadre de la démarche d'inscription des «savoir-faire du cognac» à l'Unesco menée par la filière et les collectivités?

Il y a toute sa place: 15 000 objets, une équipe, un bâtiment, ce pourrait être une vitrine de cette labellisation comme le MAH aussi sur l'aspect mémoriel par exemple. Il faut y travailler dès maintenant, il y a tout à créer. Et faire changer ainsi le regard des politiques sur nos musées. Il ne faut pas rater cette marche.

(1) Le coût annuel de fonctionnement avoisine les 600 000 €.

Elles & ils

■ Sandra Marsaud,



la députée de la deuxième circonscription, a parlé urbanisme, son premier métier, hier à Jarnac. Elle a tenu un atelier consacré à la future loi «Évolution du logement et aménagement

numérique» (Élan), en cours d'élaboration. Notamment au sein de la commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, dont Sandra Marsaud est membre. Pour expliquer le contenu du projet et recueillir les besoins du territoire, elle a réuni une dizaine d'acteurs concernés. Comme le maire de Cognac ou des représentants de bailleurs publics ou privés. Le tout autour d'un diagnostic présenté par l'urbaniste Fanny Lainé-Daniel.

■ Jean-Dominique Andreu

revient dans la galaxie du cognac. Le cofondateur des cognacs Ferrand, en 1989 avec Pierre



Ferrand et Alexandre Gabriel, intègre la maison Camus en tant que directeur marketing, selon l'agence d'information économique anglaise The Moodie Davitt Report. Dans le même média, la directrice commerciale de Camus, Anne Blois, confirme qu'«il dirigera le département marketing à Cognac». Après un conflit avec Pierre Ferrand, Jean-Dominique Andreu avait pris la présidence d'A. de Fussigny en 2007, dont il avait démissionné en 2012. Avant de rejoindre Camus, il était manager général pour l'Europe du groupe Stoli, propriétaire de la marque de vodka du même nom.

L'X'eau s'invite au tribunal administratif ce jeudi



À quelques semaines de l'ouverture du nouveau complexe aquatique, le tribunal va devoir dire s'il y a eu une irrégularité dans la procédure d'appel d'offres.

Photo Archives Renaud Joubert

Pas de quoi remettre en cause l'ouverture du nouveau complexe des Vauzelles, prévue début avril. Mais il y a tout de même 300.000 € en jeu. Jeudi matin, le tribunal administratif de Poitiers étudiera le litige qui oppose la société Mandon Fils à Grand Cognac. L'entreprise de Gensac-la-Pallue réclame l'annulation du marché passé entre l'agglo et la société Snidaro concernant le lot «carrelage, étanchéité et faïence» dans le cadre du chantier de l'X'eau.

Joint par téléphone hier, Freddy Mandon ne voulait faire aucun commentaire. En attendant la décision du tribunal, le patron renvoie vers les explications qu'il avait fournies il y a près de deux ans lorsque l'affaire avait été dévoilée en conseil communautaire. Selon lui, l'entreprise Snidaro, basée en Côte-d'Or, n'avait pas répondu de façon conforme à l'appel d'offres. «Une irrégularité dans la procédure»,

selon le patron charentais, qui avait indiqué en mai 2016 à CL, que ce marché à 900.000 € lui aurait permis de «faire travailler quinze personnes pendant un an». Il avait aussi déploré le faible nombre d'entreprises locales sur le chantier, quand Michel Gourinchas, alors président de Grand Cognac, avait indiqué avoir, lui, «fait confiance au maître d'œuvre». «Ils contestent le fait de ne pas avoir été retenus. Ça arrive», observe pour sa part, Gérard Faurie, vice-président de Grand Cognac, en charge du sport, qui a repris le bébé. «Leur dossier ne correspondait pas au cahier des charges.» L'élus ajoute: «C'est une procédure classique, même si ça ne se finit pas toujours au tribunal administratif. Il est de plus en plus courant que des candidats qui n'ont pas été retenus lors d'appels d'offres nous demandent des explications.»

Michel Gourinchas veut muscler sa communication

Il n'est plus président de l'agglomération Grand Cognac, il est davantage disponible pour la Ville et il veut le faire savoir. Michel Gourinchas vient de recruter une nouvelle directrice de la communication à la mairie. Comme nous l'annoncions dans notre édition du 8 février, Élisabeth Durin remplace Sébastien Garnier, devenu attaché parlementaire de Sandra Marsaud. Elle est en contrat à durée déterminée de six mois. *«Mais je souhaite qu'elle reste jusqu'à la fin de ce mandat. Au moins»*, sourit le maire, qui s'amuse toujours à laisser planer le doute sur sa possible candidature aux élections municipales de 2020.

Originaire de Charente-Maritime, Élisabeth Durin va prendre en charge la «communication politique» du maire. Un rôle

stratégique, pour cette ancienne journaliste, qui a notamment été directrice et rédactrice en chef de France Bleu La Rochelle. *«En 2010, j'en avais assez. J'ai décidé de m'installer dans ma maison de Montignac-Charente.»* Elle y a conduit une liste aux municipales en 2014, y est aujourd'hui conseillère municipale. Partageant les valeurs de gauche de Michel Gourinchas, Élisabeth Durin a aussi figuré sur la liste PS des régionales en 2010.

Elle participera au comité de direction de la Ville. *«Ce que je souhaite, c'est un site plus réactif, un Facebook plus informatif»*, détaille le maire. *«Un beau challenge»*, assure Élisabeth Durin, qui avait rencontré Michel Gourinchas lorsqu'il était secrétaire fédéral du PS.



Élisabeth Durin a pris ses fonctions de directrice de la communication à la mairie de Cognac en début de semaine dernière.

Photo J. P.

Solidarité urgence toujours en quête de bénévoles

Christian Boissard, le trésorier, a annoncé son souhait de passer la main, lors de l'assemblée générale de l'association.

Jacques Périer a présidé l'assemblée générale de l'association à but humanitaire Solidarité urgence, dans les locaux situés au n° 15, impasse Barnett à Cognac en présence de quarante-huit membres.

Ce dernier a débuté son rapport en remerciant les forces vives de l'association, avant un regard sur les actions menées en 2017. Plus de 1 000 aides ont été apportées aux personnes soit 46 000 €, don d'une cuisinière électrique à la Croix-Rouge, une aide vestimentaire à l'association Amis lointains. Aide également à l'association Saint-Martin 16-17 avec le don d'une trentaine de vêtements d'été pour homme, femme et enfant, accompagnée d'un chèque de 1 000 € pour participer aux frais de transport maritime vers les Antilles.

Travaux. Ont été réalisés: le changement du chauffage du local par des climatiseurs inversés, l'installation d'interphone, l'achat d'une sono. À l'extérieur, la réfection du parking a été effectuée.

Récompense. Cette année l'association a été mise à l'honneur par Michel Gourinchas, maire de Cognac, lors de la cérémonie des vœux pour concrétiser ces encouragements en remettant la mé-



Quarante-huit membres se sont retrouvés dans les locaux cognaçais de l'association à but humanitaire à l'occasion de l'assemblée générale.

Photo CL

daille du mérite de la ville de Cognac, sans oublier Maryse Vuillemin, présidente d'honneur fondatrice de l'association. Michel Gourinchas a mis l'accent sur le développement et l'importance de l'association pour les familles.

Finances. Le bilan présenté par Christian Boissard fait état d'un solde positif de 15 740 € pour un chiffre d'affaires de 135 000 €. Ce résultat est dû à l'implication des bénévoles auxquels Jacques Perier

décerne un triple «A» pour Action, Aide et Amitié. Christian Boissard a annoncé son départ dans deux ans. Il souhaite un remplaçant pour prendre la trésorerie.

Projets 2018. Compte tenu de la conjoncture actuelle avec les augmentations attendues, Jacques Périer et son équipe proposent de passer l'aide de 40 à 50 €. Par ailleurs, un legs a été fait à l'association dont 60 % seront reversés à l'État.

■ JAVREZAC

Travaux et financements de la salle des fêtes au menu des élus

Le conseil municipal réuni en début de semaine, était réservé aux travaux qui concernent la salle des fêtes. *«Si les travaux de mise aux normes ne sont pas réalisés dans un délai de deux ans, notre salle sera fermée»*, a précisé Pascale Belle, maire. Une société de financement propose un prêt de 72 000 € au taux de 0,59% sur une durée de deux ans. Pour compléter le financement, un dossier de Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a été déposé et un emprunt de 184 000 € au taux de 1,51% sur 15 ans sollicité. Sachant qu'en 2020, les emprunts de la commune arriveront à leur terme. Un dossier a aussi été déposé auprès de Certinerie (pacte énergie solidarité) afin de changer les huisseries existantes par du double vitrage. L'ensemble de ces travaux est estimé à 28 764 € HT et bénéficiera d'une prime de 22 126 €, soit 77%.

Personnel communal. Par délibération, le conseil s'est prononcé pour un audit administratif et comptable de la gestion du personnel dans le but de réorganiser la partie administrative. Il est également décidé la nomination d'un régisseur suppléant à la place de Pascale Belle. Un élu ne pouvant pas exercer cette fonction, Virginie Boiteau est désignée à l'unanimité pour assumer ces fonctions compte tenu de ses connaissances, notamment comptables.

Jumelage. Les représentants de la commune auprès du comité de jumelage ont été désignés, il s'agit de Pascale Belle, Gérard Joubert, Michel Autret, Yves Robertière, Philippe Gesson et Bernard Sanfourche.

Divers. Deux cafés citoyens se dérouleront prochainement, l'un sur «le jardinage au naturel», l'autre avec la gendarmerie pour faire un point sur le dispositif «Voisins solidaires».

■ LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

Le conseil valide la fusion des deux communes

Après la réunion publique dont le résultat a été favorable à l'union de Louzac et Saint-André, le conseil municipal avait à l'ordre du jour la fusion après quarante-cinq ans d'association. Après les avis favorables formulés lors des différentes réunions qui se sont déroulées les 8, 9 et 12 février, le conseil a adopté à l'unanimité la fusion qui deviendra donc officiellement Louzac-Saint-André, après décision de la préfecture de la Charente. Lilian Jousson, maire, précise que *«plus de la moitié des habitants des deux communes ignorent cette situation puisqu'ils sont nombreux à y résider après cette association qui date de janvier 1973»*. Lilian Jousson confirme aux membres du conseil que le maire délégué Alain Vinet deviendra conseiller municipal dès la décision de la préfecture.

Écoles. Lilian Jousson rappelle que la date pour la remise des choix de la semaine à quatre jours ou à quatre jours et demi, doit être validée et transmise à l'inspection académique pour le 16 mars. L'élu rappelle que les nouvelles activités périscolaires (NAP) ne seront plus financées par l'agglo Grand Cognac et que dans le cas d'une semaine d'école à 4 jours et demi, les temps consacrés aux NAP seront transformés en garderie qui se terminera à 18 heures pour les élèves de maternelle et à 19 heures pour les écoliers du primaire. Le conseil adopte la semaine de 4 jours. Une demande de dérogation sera sollicitée auprès de l'inspection académique. Par ailleurs, le conseil d'école se prononcera lors de sa réunion qui est fixée au 8 mars.

Local communal libre à la location. Un local de la mairie remis à neuf est libre à la location, pour un loyer de 200 euros mensuel. Contact à la mairie au 05 45 82 18 80.

Bréville s'inquiète pour son école

Le conseil municipal réuni par Mehdi Kalaï, maire, a été le théâtre d'un débat animé autour des questions scolaires.

L'agglo Grand Cognac a demandé aux mairies de se prononcer sur les rythmes scolaires de l'année prochaine. Mehdi Kalaï a proposé et développé son choix du maintien à quatre jours et demi. Mais l'élus s'est retrouvé bien seul face aux membres du conseil municipal. Faisant état de leur expérience de parents, ils ont tous opté pour le régime dérogatoire à quatre jours d'école par semaine. Le conseil d'école qui se réunit le 28 février devra à son tour émettre un avis, avant la transmission à l'inspection académique pour décision définitive.

Dans la continuité de ce dossier, le maire a fait état du contentieux avec Sainte-Sévère et l'ex-CDC de Jarnac où il s'est montré particulièrement agacé. Depuis 2014, la commune de Sainte-Sévère en regroupement pédagogique (RPI) avec Bréville, ne contribue plus à la prise en charge des élèves scolarisés dans la commune, la compétence scolaire appartenant à la CDC de Jarnac. «En 2016, sur un coût de 95 000 €, la commune a dû assumer seule la charge de 83 626 €. Par ailleurs, la demande de modification des statuts du syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos) est toujours



Depuis 2014, la commune de Sainte-Sévère en regroupement pédagogique avec Bréville, ne contribue plus à la prise en charge des élèves scolarisés dans la commune.

Photo archives CL

refusée, ainsi que le rattrapage des sommes dues. Le sentiment que Bréville est indésirable au sein d'un RPI élargi est très préoccupant et nous met en colère», a déclaré le maire. L'agglo Grand Cognac alertée en novembre dernier, n'a toujours pas pris position. Sans tomber dans le catastrophisme, Mehdi Kalaï, se pose la question de l'avenir de l'école de Bréville: «Sans RPI, ni Sivos, les écoles rurales disparaîtront. Il faut tout tenter pour sortir la

commune de cette situation, où, pour des raisons budgétaires, l'intérêt des enfants n'est en aucune façon sauvegardé».

Voirie. Les élus optent pour le maintien de la compétence «voirie» au sein de la commune avec une éventuelle participation à la mutualisation des services dans ce domaine.

Boules. Un club de pétanque va être créé sous le nom d'«Amicale des boules brévilloises» qui sera dirigée par Daniel Borgne.

Le statut des cheminots «n'est pas un tabou»

Les premières discussions confirment une vive opposition entre les syndicats et la ministre.

Le gouvernement a lancé hier le chantier ultra sensible de l'avenir de la SNCF, en recevant direction de l'entreprise publique et syndicats, quatre jours après la remise du rapport Spinetta vécu par les cheminots comme une «attaque» contre le service public ferroviaire. Mais le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, a dit hier matin que sa suppression «n'est pas un tabou».

Les quatre syndicats représentatifs de la SNCF, reçus par la ministre des Transports Elisabeth Borne, ont chacun réaffirmé hier leurs «limites» quant aux pistes du gouvernement sur l'avenir du groupe ferroviaire, la CGT concluant que «toutes (ses) craintes» étaient «confirmées» après la remise du rapport Spinetta. Avec ces rencontres, le gouvernement

entendait lancer la concertation sur l'avenir de la SNCF. «Ça n'était pas une consultation, c'était un échange», a observé Laurent Brun, secrétaire général de la CGT-Cheminots, en sortant du ministère.

Bruno Poncet, pour SUD-Rail, avait auparavant qualifié de «mise en scène» cette concertation. «Toutes nos craintes sont confirmées, il n'y a pas de véritable volonté de développement» du ferroviaire, «on est plutôt sur une logique d'attrition et de régression (...) une logique de casse du service public», a fustigé Laurent Brun.

Le premier syndicat de la SNCF, qui appelle à la mobilisation le 22 mars, n'a pas prévu de «grève nationale» ce jour-là. Mais la suite dépendra «de ce que va annoncer le Premier ministre»

Edouard Philippe, a-t-il prévenu. «Il se murmure que le gouvernement serait prêt à affronter un mois de grève des cheminots», a poursuivi le représentant CGT. Ce serait «complètement irresponsable», a-t-il dit.

«Un rapport pondéré»

«On n'est d'accord sur rien avec le rapport», la ministre «l'a entendu», a expliqué Bruno Poncet. Il a souligné avoir fait valoir auprès de Mme Borne qu'il fallait «arrêter avec le mot privilégiés parce que les collègues aujourd'hui souffrent vraiment». Comme la CGT, SUD-Rail a perçu une inflexion du discours gouvernemental sur les «petites lignes», alors que le rapport pose la question du maintien de voies ferrées

peu fréquentées. Le syndicat dira mercredi s'il «se mobilise» le 22 mars. «Il va falloir réellement travailler à une «plate-forme unitaire», a ajouté le représentant SUD-Rail.

L'Unsa-Ferroviaire, reçu dans la matinée, avait salué une ministre «plutôt ouverte à la concertation». «Elle a un peu pondéré le rapport», a déclaré Roger Dillenseger. L'Unsa, qui a fixé «ses limites», décidera jeudi si elle participe à la mobilisation du 22 mars.

La CFDT-Cheminots, qui a d'ores et déjà exclu de se joindre à la «manifestation CGT», attendra les arbitrages du gouvernement avant d'initier une éventuelle action, «qui pourra aller jusqu'à la grève si besoin», selon Rémi Aufrère-Privel. Le sort réservé au statut des cheminots sera déterminant.

Cet après-midi



Peu d'évolution.

Le temps reste gris et humide en matinée, avec encore un peu de pluie possible. Puis le temps devient plus sec et plus lumineux l'après-midi. Vent de Nord à Nord-Ouest modéré, à assez fort sur les îles avec rafales jusqu'à 50 km/h en fin de journée.

Mercredi



Jeudi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



La réforme de la SNCF est lancée

TRANSPORTS Les dirigeants de l'entreprise et les responsables syndicaux ont été reçus hier. Le gouvernement affirme être « à l'écoute » et annoncera son calendrier à la fin du mois

PIERRE TILLINAC
p.tillinac@sudouest.fr

Le gouvernement veut aller vite. Quatre jours après la remise du rapport Spinetta, les premiers contacts ont été pris hier au plus haut niveau. La méthode et le calendrier des négociations à venir seront annoncés le 26 février. Hier matin, le premier ministre Édouard Philippe a accueilli Guillaume Pépy, président du groupe et PDG de SNCF Mobilités, Frédéric Saint-Geours, président du conseil de surveillance et Patrick Jeantet, PDG de SNCF Réseau. Les trois hommes n'ont fait aucun commentaire à l'issue de la réunion. Dans l'après-midi, Elisabeth Borne, ministre des Transports a reçu séparément les quatre syndicats représentatifs à la SNCF, CGT, Unsa, SUD et CFTD. Les représentants des usagers et des régions seront également entendus à Matignon dans la semaine. « L'enjeu est d'abord d'écouter ce que chaque acteur attend de la réforme et d'entendre leurs réactions au rapport » assure Elisabeth Borne. « Nous sommes dans un état d'esprit d'écoute, de dialogue et aussi de clarté sur la nécessité d'agir ».

« Sabordage »

La publication du document a susci-

té de nombreuses réactions, souvent inquiètes de la part des cheminots, d'une partie des élus locaux et des usagers. Le rapport réalisé par l'ex-président d'Air France aborde en effet plusieurs pistes qui bouleversent sérieusement le paysage. Il évoque notamment une transformation des deux composantes de l'entreprise qui deviendraient des « sociétés nationales à capitaux publics » et la fin du statut de cheminot à l'embauche. Ils s'interroge également sur le maintien de plusieurs milliers de kilomètres de lignes sous-utilisées. Les syndicats ont prévenu qu'une remise en cause du statut du cheminot à l'embauche serait un casus belli alors que Gérard Darnin, ministre des Comptes publics soulignait hier matin que sa suppression n'était pas « un tabou ».

Ils ont tous dénoncé « un sabordage du chemin de fer français » d'après la formule de la CGT avec « des mesures de rentabilité visant exclusivement à la rationalisation du transport ferroviaire » selon l'Unsa. Ce qui leur a valu la réponse sui-



La ministre des Transports Elisabeth Borne rencontrait hier les représentants des syndicats de la SNCF. PHOTO CHRISTOPHE MORIN/FP3

vante de la part de la ministre : « La casse du service public, c'est de laisser perdurer la situation actuelle ».

Grève en mars

À ce jour, seule la CGT a appelé une grève le 22 mars pour défendre un « service public SNCF de qualité ». Les organisations doivent se rencontrer jeudi soir pour discuter du rapport et des éventuelles actions à mener mais la CFTD a d'ores et déjà fait savoir qu'elle souhaitait pour l'instant attendre les arbitrages du gouvernement avant d'initier une éventuelle action, « qui pourrait aller jusqu'à la grève si besoin ».

Hier, à la sortie du ministère, l'Unsa-Ferroviaire a salué une ministre « plutôt ouverte à la concertation ».

« Elle a un peu pondéré le rapport », a confié Roger Dillenseger. « Elle a laissé entendre que le gouvernement piocherait » dans le rapport, sans forcément « reprendre l'intégralité des propositions », a appuyé Rémi Aufrère-Privel de la CFTD-Chemins.

sur sudouest.fr

Garantie de l'emploi, voyages gratuits, retraite : qu'est-ce que le statut de cheminot ?

72 propositions pour l'intégration

IMMIGRATION Le gouvernement « reprendra les grands axes des propositions » du rapport remis hier par le député Aurélien Taché sur l'intégration des étrangers, a annoncé le Premier ministre Edouard Philippe lors d'un déplacement à Lyon. « La France a une longue et belle tradition d'accueil. Mais notre pays n'est pas toujours à la hauteur de cette tradition », a-t-il ajouté après s'être vu remettre ce catalogue de 72 propositions. À deux jours de la présentation en Conseil des ministres du projet de loi sur l'asile et l'immigration critiqué au sein même de la majorité pour sa logique répressive, Edouard Philippe s'est employé à mettre en valeur le volet humaniste de la politique du gouvernement envers les réfugiés et les étrangers admis au séjour.

CHARENTE

Cognac : grève à l'usine de mise en bouteille Rémy-Martin

Depuis le 14 février, les salariés de l'usine de mise en bouteille des cognacs Rémy Martin, à Merpins, sont en grève. L'information n'a été rendue publique qu'hier pour une bonne raison : « Nous pensions engager des discussions avec la direction, mais nous n'avons eu aucune réponse », dévoile Alain Boursseau, représentant Force Ouvrière. En cause, l'échec des négocia-

tions annuelles obligatoires (NAO). FO et la CFTC ont demandé 1,7 % d'augmentation. La direction, elle, proposait 1,3 %. Hier, les représentants du numéro trois du cognac n'étaient pas joignables pour commenter cette information.

Centre aquatique X'eau : un litige à contre-courant au tribunal administratif

CHÂTEAUBERNARD Le chantier du centre aquatique L'X'eau, à Châteaubernard, est en voie d'achèvement. Le litige qui se présente devant le tribunal administratif de Poitiers, jeudi matin, arrive donc à contre-courant. En septembre 2015,



L'affaire est plaidée alors que le chantier de l'X'eau s'achève. P.M.

la société Mandon et fils avait déposé un recours ayant trait au lot n°11, concernant des travaux de « carrelage, étanchéité et faïence ». L'entreprise cognaçaise pointait une « concurrence déloyale ». « Parmi les éléments techniques à mettre en œuvre, il y en a un qui est fabriqué par l'entreprise qui a été choisie pour le chantier, un caniveau encastré sur les plages de piscine. Il est protégé par un brevet. Les autres entreprises ont dû s'adresser à elle pour avoir les prix », expliquait le gérant, Freddy Mandon, à « Sud Ouest » (notre édition du 15 février 2016). Mandon et fils avançait un autre grief, des « anomalies » au sujet d'un borde-

reau mentionnant des prix, qui auraient été modifiés. Le recours exigeait de Grand-Cognac une annulation du marché conclu avec la société Snidaro. Mais cela fait longtemps que les travaux ont été réalisés. Si l'entreprise obtient gain de cause, cela se traduira-t-il par une indemnisation ? Prenant le risque au sérieux, le Conseil communautaire de Grand-Cognac avait décidé de consigner une somme de 295 795 euros en mai 2016. Freddy Mandon, lui, est passé à autre chose. La procédure judiciaire a été tellement longue qu'il avoue avoir presque « oublié » son existence...

SANTÉ

Épidémie de rougeole : l'ARS alerte la population



L'Agence régionale de santé (ARS) incite fortement la population à vérifier son statut vaccinal suite à l'épidémie de rougeole qui frappe la Nouvelle-Aquitaine. Elle rappelle qu'il n'y a aucun danger à refaire le vaccin, efficace à plus de 95 %.

ILLUSTRATION GUILLAUME BONNALID

« Nous payons le prix d'une fusion mal préparée »

POLITIQUE Pierre-Yves Briand, maire de Châteaubernard, dresse un constat amer de la crise qui a secoué l'Agglo. Le vice-président de Grand-Cognac fait entendre sa différence

PROPOS RECUEILLIS PAR
JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

« Sa commune ne compte que 3 600 habitants. Pourtant, Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard, est un homme politique qui compte dans l'Ouest-Charente, comme vice-président de Grand-Cognac et conseiller départemental. Il livre une analyse sans concession de la situation actuelle.

« **Sud Ouest** » Votre commune fait partie de celles qui perdent le plus d'argent dans la réattribution des subventions de l'Agglo. Est-ce une perte supportable ?

Pierre-Yves Briand La dotation de solidarité communautaire [DSC, NDLR] va baisser de moitié en 2018, et des deux tiers dans deux ans. Je n'ai pu que dénoncer la brutalité et l'ampleur du mécanisme. Nous payons le prix d'une fusion mal préparée. Des décisions irresponsables ont été prises sans prospective financière.

N'avez-vous pas pu obtenir un meilleur arbitrage en votre faveur ? Nous sommes vus comme une commune riche. Alors certes, nous avons encore des capacités d'investissement, contrairement à d'autres, mais elles ont diminué. Ainsi, certains élus ont voulu nous prendre tout ce qu'ils pouvaient. De notre côté, Châteaubernard a essayé de rester raisonnable pour l'intérêt général.

L'ambiance s'en ressent-elle à l'Agglomération ? La solidarité est affichée comme une



Pierre-Yves Briand, 65 ans, est maire depuis 2014. ARCHIVES A. LACAUD

valeur, mais au moment de la mettre en pratique, c'est à sens unique. Ce n'est pas de bon augure pour la suite. On arrive quand même à travailler ensemble, mais ça va laisser des traces. Les communes de l'ex-Grand-Cognac et Châteaubernard étaient prêtes à être solidaires. Mais chaque ancienne Communauté de communes a voulu garder ses avantages.

Jérôme Sourisseau est l'artisan de cet arbitrage. Vous faisiez partie de ses soutiens quand il a voulu pren-

dre la tête du Département, en 2015. Vos relations ont-elles changé depuis la crise à l'Agglomération ? Je reconnais sa valeur et ses compétences sur la vision financière. Jérôme Sourisseau est un bon gestionnaire. Mais il se pourrait que l'on soit à nouveau opposés sur d'autres projets. Pour l'heure, on est mis en minorité. On fait avec...

Justement, la répartition des compétences de Grand-Cognac constitue le sujet chaud du moment. Avez-vous des préférences ?

Et en 2020 ?

L'année 2020 sera marquée par de nouvelles élections municipales. Pierre-Yves Briand repartira-t-il pour un second mandat ? « Je n'ai pas encore pris ma décision. L'épisode que l'on vient de vivre à l'Agglo ne me pousserait pas à renouveler. Je constate certaines attitudes des politiciennes de mes collègues, et j'ai peur que chacun se recentre sur lui-même. Je prendrai ma décision un an avant. J'imagine qu'il y aura, partout, un renouvellement des élus. » En tout cas, il met en avant son bilan : « Sur ce mandat, nous n'avons pas de projets aussi visibles que sur le précédent. Il faut dire que nous n'avons plus les mêmes moyens et que nous cherchons à ménager nos capacités financières. Mais quand on écoute les Castelbernardins, on entend qu'ils sont plutôt contents, donc visiblement, l'équipe n'a pas si mal réussi ! »

Je ne suis pas sûr d'être d'accord avec tout ce qui sera décidé sur le sujet. Une étude menée par un cabinet a montré qu'il y avait un intérêt à ce que les communes gardent la compétence sur les services à la population. Concernant les réseaux, et tout ce qui peut être structurant, l'action de l'Agglo a du sens. Sur la petite enfance, en quoi le service rendu serait-il meilleur si l'Agglo s'en occupe ? Si on parlait de zéro, oui, cela aurait du sens. Mais là, je ne vois pas en quoi il est nécessaire de casser des services qui fonctionnent déjà bien.

Prise de distance avec Cognac



Pierre-Yves Briand et Michel Gourinchas, maires de deux villes très liées. ARCHIVES PH. MÉNARD

Le maire de Châteaubernard écarte l'idée d'une fusion avec la ville-centre

Pierre-Yves Briand semble acter une rupture avec la ville-centre. Pour lui, pas question de fusionner Cognac et Châteaubernard. Cette perspective d'une commune nouvelle a pourtant les faveurs de certains, qui mettent en avant l'étroite imbrication des deux villes.

Mais questionné sur le sujet par « Sud Ouest », le premier édile de Châteaubernard s'y oppose : « Dans la relation entre Châteaubernard et Cognac, on se rend compte que c'est souvent à sens unique, déclare le maire. Quand l'intérêt de Cognac est en jeu, on est solidaire. Après,

face à des aspects financiers ou électoraux, les mots n'ont plus la même valeur. [...] Une fusion serait difficile vu les déboires de l'Agglo. De toute façon, je ne vois pas grand intérêt à fusionner avec Cognac. Certains penseront faire main basse sur une prétendue "manne financière". De notre côté, nous n'avons pas envie d'être absorbés par Cognac. »

Vers une ville géante ?

Pourtant, certains dossiers méritent une action commune des deux villes. C'est par exemple le cas de la vidéoprotection. En janvier, Michel Gourinchas a ouvert la porte au déploiement de cette technologie. Pierre-Yves Briand est-il prêt à en faire de même ? « C'est une préoccupation dans certains

sites, analyse-t-il. On voit que c'est utile, car cela permet de faciliter les investigations. Ça serait bien de déployer le système avec Cognac. »

Reste alors une autre hypothèse. Les 14 communes de l'ancienne Communauté de communes de Grand-Cognac pourraient fusionner pour donner naissance à une commune nouvelle géante. L'hypothèse a été abordée par les maires, en décembre, au moment de la démission de Michel Gourinchas.

« Une fusion à 14, dans laquelle on garderait du poids et une identité pour chaque commune, cela aurait du sens, analyse Pierre-Yves Briand. Il y a des envies. En tout cas, ce serait intelligent d'y réfléchir. De toute façon, ce sera peut-être une contrainte dans le futur, alors autant y penser dès maintenant. »

La rue restera ouverte

RUE DU 14-JUILLET Les travaux de réfection du réseau d'eau pluviale démarrent pour un mois

À la fin du mois dernier, une partie de la chaussée située à l'intersection de la rue du 14-Juillet et de la rue Pascal-Combeau s'était affaissée ; victime de l'effondrement d'un bout d'une ancienne canalisation, en pierre, d'eaux pluviales.

Mercredi dernier, une investigation a été menée pour établir un état des lieux, voir dans quel état se trouvait la partie supérieure de cette voûte dans sa globalité. Et la découverte a été plutôt bonne puisque cette analyse a montré que seule une petite portion allait devoir être reprise, au-delà de la partie qui s'est déjà écroulée. Cela sur une distance de huit mètres en descendant vers la Poste.

Accessible sur une voie

En revanche, le tronçon qui remonte vers la place François-1^{er} est, lui, en bon état, puisqu'il avait déjà été traité il y a quelques années, des dalles de béton ayant été posées pour renforcer la structure. De

même, la partie qui remonte dans la rue Pascal-Combeau ne demandera pas non plus d'intervention, elle reste solide.

Placés sous la maîtrise d'œuvre de Grand-Cognac, les travaux ont commencé hier et devraient se poursuivre pendant quatre semaines pour se terminer, vraisemblablement, le 16 mars. Veolia devrait en profiter pour modifier le maillage du réseau d'eau potable et condamner deux conduits.

Enfin, la circulation ne sera pas interdite, comme cela avait été envisagé dans un premier temps. La rue du 14-Juillet restera donc accessible, sur une voie, comme cela a été le cas ces dernières semaines mais restera, bien évidemment, interdite aux poids lourds. La rue Pascal-Combeau restera, elle, fermée pendant toute la durée des travaux, mais les riverains pourront conserver un accès aux garages qui se trouvent dans cette rue.

Didier Faucard



Les travaux s'étaleront sur un mois, mais on peut circuler. D. F.

Rémy-Martin paralysé par une grève

MERPINS FO et la CFTC ont initié ce mouvement pour obtenir des augmentations de salaires. Selon eux, le site est « à l'arrêt »

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Le cognac, ils en voient passer la couleur, mais pas l'argent. En tout cas, pas assez selon eux. Voilà pourquoi les salariés du site de Merpins sont en grève. Ce mouvement dure depuis le 14 février. Si l'information n'a été rendue publique qu'hier, c'est pour une bonne raison. « Nous pensions reprendre les discussions avec la direction, mais elle n'a pas donné suite. On a été snobé », dévoile Alain Bourrasseau, représentant Force ouvrière.

Pour comprendre l'origine du conflit, il faut donc remonter à la semaine dernière. La direction du numéro 3 du cognac et les syndicats discutaient des salaires lors des né-

gociations annuelles obligatoires (NAO). La CFTC et FO demandaient une augmentation générale de 1,7%. Mais la direction s'en est tenue à 1,3%. « On s'est quitté sur cette proposition, et les salariés ne l'ont pas accepté », raconte le délégué FO. Ce sont eux qui ont décidé de débrayer aussitôt.

« Perspectives florissantes »

Depuis mercredi dernier, le mouvement est reconduit tous les jours lors d'un vote à bulletins secrets. La CFDT ne prend pas part au mouvement, tandis que CFTC et FO font front commun, revendiquant 75 grévistes sur les 130 salariés que compte le site. « Nous n'acceptons pas que l'entreprise fasse de tels profits sans faire une meilleure réparti-

tion », pouvait-on entendre hier, lors d'une manifestation devant les grilles du site.

La direction de Rémy-Martin, jointe hier soir, n'a pas donné suite. « Ils nous répondent qu'une prime d'intéressement de très bon niveau va être versée, et ils s'arrêtent là, affirme de son côté Alain Bourrasseau. Mais c'est dans des périodes comme ça, où les perspectives sont florissantes pour l'industrie du cognac, que la direction doit faire des efforts. »

Pour les syndicats, le site de Merpins est « à l'arrêt complet » du fait de la grève des salariés de production de la mise en bouteille, rejoints par le service élaboration produit. Selon eux, l'usine produit 2,2 millions de caisses de cognac par an, soit 18,48 millions de litres.

Chantier participatif Prom'haies

ARS Prom'Haies donne rendez-vous ce samedi à 9 h 30, à la salle des fêtes, pour une matinée de plantations. Jeunes plants de haie champêtre et arbres tiges attendent les bonnes volontés pour prendre place sur une bande communale. Bonne humeur et savoir-faire seront partagés avec le technicien de Prom'Haies, David Olliveau. Précisons que ces plantations de haies champêtres et d'arbres isolés ont été validées par une délibération du Conseil municipal en date du 18 juillet afin de renforcer la trame verte et bleue ; le budget engagé par la commune est de l'ordre de 3 347 euros pour un chantier de 12 139 euros. La tenue pour les bénévoles devra être adaptée à la météo. Il est conseillé de ne pas oublier son propre matériel de plantation. Ce chantier est ouvert à tous.



Une opération similaire avait déjà eu lieu en 2013. PHOTO C. G.